

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL DE DESAIGNES
DU VENDREDI 10 JUILLET 2020

L'an deux mille vingt, le dix juillet, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de DESAIGNES, s'est réuni en session ordinaire à la salle polyvalente du Château, sous la présidence de son Maire en exercice, Monsieur François SOUBEYRAND.

Conformément à l'article 10 de l'ordonnance n° 2020-562 du 13 mai 2020, la séance est ouverte au public, avec un nombre maximal de 5 personnes autorisées à y assister.

Présents : Mesdames Myriam BERT, Véronique CROS, Nathalie LA FATA, Amandine JAUBERT, Amélie MOUNIER, Nadine POINT, et Messieurs Benjamin BANCEL, Frédéric DUVERT, Raynald LAPLANCHE, David LOUPIAC, Ludovic ROUSSET, Bruno ROUX, François SOUBEYRAND, formant la majorité des membres en exercice, le conseil étant composé de 15 membres.

Absent avec pouvoir : Monsieur Florian DUMAS avec pouvoir à Monsieur François SOUBEYRAND.

Absente : Madame Sylvie DUVER.

Madame Amandine JAUBERT a été nommée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire invite le conseil municipal à procéder à l'élection des délégués et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs.

Il rappelle qu'en application des articles L. 289 et R. 133 du code électoral, les délégués et leurs suppléants sont élus sur la même liste, sans débat, à la représentation proportionnelle suivant la règle de la plus forte moyenne, sans panachage ni vote préférentiel.

Il précise que le conseil municipal de DESAIGNES doit élire 3 délégués et 3 suppléants, les délégués étant élus parmi les membres du conseil municipal alors que les suppléants sont élus soit parmi les membres du conseil municipal, soit parmi les électeurs de la commune.

Avant l'ouverture du scrutin, le maire constate qu'une seule liste de candidats a été déposée, composée alternativement d'un candidat de chaque sexe, soit :

Liste "Désaignes ensemble" :

1. SOUBEYRAND François
2. BERT Myriam
3. LOUPIAC David
4. POINT Nadine
5. DUVERT Frédéric
6. LA FATA Nathalie

Résultats de l'élection :

- Nombre de votants : 14
- Nombre de suffrages déclarés nuls : 0
- Nombre de suffrages déclarés blancs : 0
- Nombre de suffrage exprimés : 14
- Nombre de suffrages obtenus par la liste Désaignes ensemble : 14
- Nombre de délégués obtenus : 3
- Nombre de suppléants obtenus : 3.

Le maire a donc proclamé élus les 3 délégués et 3 suppléants de la liste "Désaignes ensemble", énumérés ci-dessus.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h45.

Fait à Désaignes, le 16 juillet 2020.

Le Maire,

François SOUBEYRAND.

